



VILLE DE DIJON

**QUAI DES CARRIERES
BLANCHES**

**COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL
ARRETÉ AU 30 JUIN 2015**

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE
"AMÉNAGEMENT
DE L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE"

AMÉNAGEURS DURABLES



QUAI DES CARRIERES BLANCHES

SOMMAIRE

PREAMBULE

1° - Note de conjoncture

2° - Programme physique de l'opération

3° - État des dépenses et des recettes prévisionnelles (en HT) et variation par rapport au dernier bilan approuvé

4° - État prévisionnel de trésorerie

5° Annexes

PREAMBULE

Le projet d'aménagement et de requalification du quai des carrières blanches s'inscrit dans le projet de renouvellement urbain de l'ensemble du quartier de la Fontaine d'ouche, approuvé par délibération du Conseil Municipal du 6 novembre 2006.

Ce projet a fait l'objet d'études et de réunions publiques. La réflexion a donné lieu à une exposition durant le 1er semestre 2008 complétée de deux réunions publiques les 17 janvier et 7 novembre 2008. L'ensemble de ces études et de cette large concertation avec les habitants du quartier a permis d'aboutir à un plan guide matérialisant les principes de recomposition du site et de déterminer des axes majeurs de développement ainsi que les principes urbains essentiels.

Par délibération du 28 septembre 2009, le Conseil Municipal a désigné la Société Publique Locale d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SPLAAD) en tant qu'aménageur dans le cadre d'une convention de prestations intégrées valant concession d'aménagement signée le 11 janvier 2010 et notifiée le 12 janvier 2010.

Par délibération du 8 novembre 2010, le Conseil Municipal a décidé d'aménager ce secteur sous forme d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) en engageant une concertation préalable.

Lors du Conseil Municipal du 12 mars 2012, le bilan de la concertation a été dressé et la Zone d'Aménagement Concerté a été créée. Le dossier de réalisation de cette ZAC a été approuvé par le Conseil Municipal le 28 juin 2012.

La ZAC « Quai des Carrières Blanches » intéresse les terrains compris entre le canal de Bourgogne au nord, une partie du quai Nicolas Rolin à l'est, la première frange urbaine du quartier de la Fontaine d'Ouche à l'ouest et l'allée de Grenoble au sud. Le périmètre ainsi délimité couvre une surface **d'environ 8,5 hectares (hors emprise canal)**.

Les berges du canal et ses abords se composaient alors de vastes aires de stationnement surdimensionnées et d'une voirie (la route du quai des Carrières Blanches) qui servait de voie de transit et de shunt pour les automobilistes en provenance de l'A38 désireux de rejoindre le centre-ville de Dijon.

Le projet d'aménagement du quai des Carrières Blanches consiste en une recomposition urbaine et paysagère du site, en phase avec le projet de renouvellement urbain, qui doit permettre une reconquête des berges du canal de Bourgogne. Il se traduit par la réalisation d'un secteur mixte qui comprend la requalification des espaces extérieurs (aires de stationnement surdimensionnées, route du quai des Carrières Blanches détournée), le développement de nouvelle mobilité douce (promenade piétonne, piste cyclable, passerelle pour accès au lac Kir...), le transfert d'équipements sportifs à l'extérieur du site (skate parc, terrain de bi-cross) et la construction d'une nouvelle offre d'environ 350 logements.

Pour mener à bien l'opération, la maîtrise foncière des terrains situés au sein du périmètre de la ZAC était rendue nécessaire. Une procédure de déclassement du domaine public a

donc eu lieu, débouchant sur l'avis favorable du commissaire enquêteur en date du 10 décembre 2010. Les emprises concernées ont été désaffectées et déclassées du domaine public communale par délibération du Conseil Municipal en date du 24 septembre 2012. La cession de ces emprises a eu lieu par le biais d'un acte administratif en date du 13 décembre 2012.

Un avenant n°1 à la concession d'aménagement portant sur les modalités d'affectation de la rémunération de la SPLAAD et sur la transformation de la SPLA en SPL a été approuvé par le Conseil Municipal du 24 juin 2013.

Suite à l'approbation du compte-rendu financier annuel présenté par l'Aménageur à la Collectivité concédante dans le cadre de l'exercice comptable clos au 30 juin 2013, et en application des dispositions de la loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (S.R.U), un avenant n°2 a été notifié le 18 juillet 2014 à la convention de prestation intégrée pour prendre en compte l'évolution de participation financière de la Collectivité à l'opération d'aménagement.

Il a été intégré à cet avenant les conséquences du changement des dates d'ouverture et clôture de l'exercice comptable décidé par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SPLAAD en séance du 19 décembre 2012 : initialement calquée sur l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre, l'année sociale a été décalée au 1^{er} juillet au 30 juin de chaque année.

L'établissement d'un CRAC par une SPL est obligatoire, même dans le cas où la collectivité contractante ne participe pas financièrement à l'opération. La SPL est responsable des informations adressées à la collectivité concédante. L'examen du CRAC doit être mis à l'ordre du jour de la réunion de l'assemblée délibérante de la collectivité, qui doit l'approuver par un vote.

Les prévisions étant désormais établies sur des exercices allant du 1^{er} juillet au 30 juin de chaque année, il pourra y avoir une distorsion avec les engagements d'avances de trésorerie ou de versements de participations par rapport aux montants prévus au budget des collectivités territoriales qui, elles, présentent les comptes sur des exercices civils.

Enfin, un avenant n°3, approuvé par le Conseil Municipal du 9 février 2015, a prolongé la concession d'aménagement de 5 années pour mettre en adéquation sa durée avec les délais opérationnels.

1. Note de conjoncture

1.1. Réalisation

- Etudes générales

Le poste études générales intègre l'ensemble des études réglementaires et de conception du projet.

Les dépenses constatées pour ce poste au 30/06/2015 s'élèvent à 247 902 € TTC.

- Foncier

Jusqu'au 30/06/2015, les acquisitions suivantes ont été réalisées (l'ensemble des parcelles suivantes ont été acquises sur les exercices passés) :

VILLE DE DIJON – Parcelle EM n°261 – 12 529 m²
VILLE DE DIJON – Parcelle EM n°491 – 2 023 m²
VILLE DE DIJON – Parcelle EM n°493 – 4 214 m²
VILLE DE DIJON – Parcelle EM n°495 – 31 542 m²
VILLE DE DIJON – Parcelle EM n°496 – 2 457 m²
VILLE DE DIJON – Parcelle EN n°165 – 12 277m²
VILLE DE DIJON – Parcelle EN n°167 – 59 m²
VILLE DE DIJON – Parcelle EN n°169 – 103 m²
VILLE DE DIJON – Parcelle EN n°171 – 1 754 m²
VILLE DE DIJON – Parcelle EN n°172 – 3 584 m²

Soit 10 parcelles et 70 542 m² acquis.

Jusqu'au 30/06/2016, est programmée l'acquisition suivante :

ETAT / VNF – Domaine public fluviale – 862m²

Les dépenses constatées pour ce poste au 30/06/2015 s'élèvent à 1 846 483 € TTC.

- Aménagement des sols

Le poste aménagement des sols intègre l'ensemble des travaux nécessaire à la libération des sols avant leur viabilisation, comme les démolitions ou les fouilles archéologiques.

Ce poste n'enregistre à ce jour aucune dépense au 30/06/2015.

- Travaux (PHASE I)

Jusqu'au 30/06/2015, les travaux suivants ont été réalisés :

- Détournement d'une conduite de gaz moyenne pression libérant les emprises de la ZAC.
- Réalisation de la voirie permettant de relier la voie sur berge à l'avenue du Lac.
- Travaux de viabilisation de la 1^{ère} phase du projet (réseaux, voiries provisoires et espaces paysagers) pour desservir 3 lots.

- Aménagement des berges du canal (promenade des berges).

La création d'une passerelle de franchissement du canal de Bourgogne accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) était prévue au Programme des Equipements Publics. Un concours de conception réalisation a donc été lancé par la SPLAAD pour mettre au point puis construire cet ouvrage. Au vu des projets présentés ainsi que des contraintes techniques et financières qui en découlaient, la Ville de Dijon a souhaité abandonner ce projet de passerelle.

- **Travaux de finition de la promenade des berges (plantations et pose de mobilier urbains)**

Jusqu'au 30/06/2016, sont programmés les travaux suivants :

- Autres travaux de finition de la promenade des berges et reprises des réserves.
- Travaux de viabilisation interne de l'ilot du Lac.

Après le 30/06/2016, sont programmés les travaux suivants :

- Finalisation de la promenade des berges en lien avec la livraison des logements.
- Aménagement d'un skate parc par le biais d'un mandat de travaux spécifique.

Les dépenses constatées pour ce poste au 30/06/2015 s'élèvent à 4 514 360 € TTC.

- **Honoraires techniques**

Le coût des honoraires techniques est constitué de la maîtrise d'œuvre Voirie, Réseaux, Divers (VRD) du projet, de la maîtrise d'œuvre paysagère, du Coordinateur Santé Protection Sécurité (CSPS), de la mission de suivi géotechnique en phase travaux, du suivi des projets de constructions et autres prestataires amenés à intervenir durant la mise en œuvre des travaux.

Les dépenses constatées pour ce poste au 30/06/2015 s'élèvent à 588 857 € TTC.

- **Frais financiers**

Les frais financiers sont principalement générés par le portage dans le temps de l'ensemble des terrains nécessaires à l'opération et des travaux de viabilisation.

Les dépenses constatées pour ce poste au 30/06/2015 s'élèvent à 3 962 € TTC.

- **Rémunération SPL**

Elle est calculée conformément à la concession d'aménagement et ses avenants.

Les dépenses constatées pour ce poste au 30/06/2015 s'élèvent à 524 166 € TTC.

- **Frais annexes**

Les frais annexes regroupent les taxes foncières des terrains et les assurances ainsi que des dépenses diverses.

Les dépenses constatées pour ce poste au 30/06/2015 s'élèvent à 37 498 € TTC.

- **Frais de commercialisation**

Les frais de commercialisation sont constitués des études et supports de commercialisation nécessaires à la cession des terrains.

Ce poste n'enregistre à ce jour aucune dépense au 30/06/2015.

- **Frais de communication-gouvernance**

Les frais de communication et de gouvernance sont constitués des études et supports de communication nécessaires à la promotion de l'opération (plaquettes, salons spécialisés, site internet, maquette 3D, ...etc.).

Les dépenses constatées pour ce poste au 30/06/2015 s'élèvent à 61 414 € TTC.

1.2. Commercialisation

Durant l'exercice 2013/2014 la commercialisation du 1^{er} ilot des berges du canal (60 logements) n'a pas débouché sur la signature d'un compromis de vente, l'opérateur ayant renoncé à l'opération au regard du contexte économique et urbain.

Concernant l'ilot du Lac, les discussions en cours avec deux opérateurs devraient permettre la signature de compromis de vente courant 2016.

Concernant l'ilot de la Piscine, les discussions en cours avec un opérateur devraient permettre la signature d'un compromis de vente fin 2016.

Perspectives jusqu'au 30/06/2016

Il est prévu la signature de compromis de vente sur les ilots suivants :

- Ilot du Lac : deux compromis représentant environ 52 logements, en deux opérations de 20 et 32 logements.
- Ilot de la Piscine : un compromis représentant environ 45 logements

La réitération par acte authentique sera faite après l'obtention des Permis de Construire purgés.

1.3. Commentaires sur le compte de résultat prévisionnel

Le compte de résultat prévisionnel et l'état prévisionnel des produits et des charges actualisés du QUAI DES CARRIERES BLANCHES arrêtés au 30/06/2015 à partir des éléments comptables constatés à cette même date ne subissent pas de modification par rapport au compte de résultat et à l'état prévisionnel arrêtés au 30/06/2014.

1.3.1 – Les dépenses

	variation en K€
ETUDES GENERALES	-
FONCIER	-
AMENAGEMENT DES SOLS	-
TRAVAUX	-
HONORAIRES TECHNIQUES	-
FRAIS FINANCIERS	-
REMUNERATION SPL	-
FRAIS ANNEXES	-
FRAIS DE COMMERCIALISATION	-
FRAIS DE COMMUNICATION-GOUVERNANCE	-
SOLDE TVA	-
VARIATION DES DEPENSES	-

➤ Etudes générales

Budget inchangé.

➤ Foncier

Budget inchangé.

➤ Aménagement des sols

Budget inchangé.

➤ Travaux

Budget inchangé.

➤ Honoraires techniques

Budget inchangé.

➤ Frais Financiers

Budget inchangé.

➤ Rémunération Spl

Budget inchangé.

➤ Frais annexes

Budget inchangé.

➤ Frais de commercialisation

Budget inchangé.

➤ Frais de communication – Gouvernance

Budget inchangé.

L'état prévisionnel des dépenses ne fait apparaître aucun changement et un cumul des dépenses réalisées au 30/06/2015 de 7 824 641 Euros TTC.

1.3.2. Les Recettes

	<u>variation</u>
CESSIONS - Habitat	-
CESSIONS- Activités économiques	-
CESSIONS - Stationnement	-
SUBVENTIONS	-
PRODUITS FINANCIERS ET DIVERS	-
RECETTES ISSUES DU CONCEDANT	-
VARIATION DES RECETTES	-

➤ **Cessions**

Budget inchangé.

➤ **Produits Financiers**

Budget inchangé.

➤ **Subventions**

Budget inchangé.

➤ **Participation à l'opération d'aménagement**

Budget inchangé.

L'état prévisionnel des recettes ne fait apparaître aucun changement et un cumul des recettes réalisées au 30/06/2015 de 2 112 708 Euros TTC.

Etat de la trésorerie :

La trésorerie de l'opération est assurée par :

- La mise en place de prêts bancaires en cours :
Prêt Banque Postale – 6,4 M€ sur 9 ans
- une avance de 1 M€ de la collectivité versée au 2^{ème} semestre 2014.
- la cession à la Ville de Dijon de la « Promenade du Quai des Carrières Blanches » est prévue au second semestre 2015 pour un montant de 2 M€ TTC.

2. Programme Physique de l'opération

2.1. Bilan des surfaces

A. Programme physique de l'opération d'aménagement en m²

A1 - Bilan des surfaces

SUPERFICIE CADASTRALE DU PERIMETRE	72 636 m²
---	-----------------------------

* Aménagement de la ZAC

▣ Emprises publiques créées	0 m ²
▣ Emprises publiques réhabilitées	46 186 m ²
▣ Emprises Privées	0 m ²
▣ "Erreur cadastre"	m ²
▣ Surfaces cessibles	26 450 m ²

72 636 m²

2.2. État de la commercialisation au 1^{er} juillet 2015

Sans objet

3. État des dépenses et des recettes prévisionnelles (en HT) et variation par rapport au dernier bilan approuvé

3.1. Compte de résultat prévisionnel (en HT)

DEPENSES	%	Euros HT	TVA	TTC	RECETTES	%	Euros HT	TVA	TTC
ETUDES GENERALES	2%	220 000	43 089	263 089	CESSIONS	45%	5 670 000	590 975	6 260 975
FONCIER	15%	1 950 000	6 615	1 956 615	Locatif Social		-	-	-
AMENAGEMENT DES SOLS	0%	0	0	0	Accession Libre		1 925 000	385 000	2 310 000
					Accession Abordable		3 745 000	205 975	3 950 975
					Autre		-	-	-
					Sous - Total Habitat	45%	5 670 000	590 975	6 260 975
TRAVAUX	56%	7 044 313	1 393 014	8 437 327	Activités Economiques - Commerces- Équipements animation Parc		-	-	-
					Activités Economiques - Activités tertiaires		-	-	-
HONORAIRES TECHNIQUES	6%	797 562	157 944	955 506	Activités Economiques - Activités industrielles-logistiques		-	-	-
					Activités Economiques - Activités artisanales		-	-	-
FRAIS FINANCIERS	7%	833 389	0	833 389	Sous - Total Activités Économiques	0%	-	-	-
					0,00		-	-	-
REMUNERATION SPL	9%	1 131 402	0	1 131 402	0,00		-	-	-
					Sous - Equipements existants		-	-	-
					SUBVENTIONS	42%	5 350 003	-	5 350 003
					Annu		223 587	0	223 587
					Région		1 607 470	0	1 607 470
					Grand Dijon		995 096	0	995 096
FRAIS ANNEXES	1%	145 004	11 049	156 053	Ville		2 523 850	0	2 523 850
					0		0	0	0
FRAIS DE COMMERCIALISATION	1%	120 000	23 520	143 520	PRODUITS FINANCIERS ET DIVERS	0%	0	0	0
FRAIS DE COMMUNICATION-GOUVERNANCE	1%	120 000	20 118	140 118	RECETTES ISSUES DU CONCEDEANT	13%	1 666 667	333 333	2 000 000
					Subvention globale		0	0	0
PARTICIPATION POUR TRAVAUX EXTERIEURS	3%	325 000		325 000	Cession équipements généraux		1 666 667	333 333	2 000 000
					Participation complément de prix		0	0	0
SOLDE TVA	0%			0	Participation acquisition foncière		0	0	0
TOTAL DES DEPENSES	75%	12 686 670	1 655 350	14 342 020	TOTAL DES RECETTES	100%	12 686 670	924 308	13 610 978
					SOLDE RECETTES - DEPENSES		-0,08	-731 041	-731 041

3.2. Variation des dépenses et des recettes prévisionnelles (en H.T.)

DEPENSES	Bilan Actualisé 30/06/2015	Bilan 30/06/2014	écart
ETUDES GENERALES	220 000	220 000	0
FONCIER	1 950 000	1 950 000	0
AMENAGEMENT DES SOLS	0	0	0
TRAVAUX	7 044 313	7 044 313	0
HONORAIRES TECHNIQUES	797 562	797 562	0
FRAIS FINANCIERS	833 389	833 389	0
REMUNERATION SPL	1 131 402	1 131 402	0
FRAIS ANNEXES	145 004	145 004	0
FRAIS DE COMMERCIALISATION	120 000	120 000	0
FRAIS DE COMMUNICATION-GOUVERNANCE	120 000	120 000	0
PARTICIPATION POUR TRAVAUX EXTERIEURS	325 000	325 000	0
SOLDE TVA	0		0
TOTAL DES DEPENSES	12 686 670	12 686 670	0

RECETTES	Bilan Actualisé 30/06/2015	Bilan 30/06/2014	écart
CESSIONS	5 670 000	5 670 000	-
Locatif Social	-		-
Accession Libre	1 925 000	1 925 000	-
Accession Abordable	3 745 000	3 745 000	-
Autre	-		-
<u>Sous - Total Habitat</u>	<u>5 670 000</u>	<u>5 670 000</u>	<u>-</u>
Activités Économiques - Commerces- I	-		-
Activités Économiques - Activités tertia	-		-
Activités Économiques - Activités indu	-		-
Activités Économiques - Activités artis	-		-
<u>Sous - Total Activités Économiques</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
0,00	-		-
0,00	-		-
<u>Sous - Equipements existants</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SUBVENTIONS	5 350 003	5 350 003	-
Anru	223 587	223 587	0
Région	1 607 470	1 607 470	0
Grand Dijon	995 096	995 096	0
Ville	2 523 850	2 523 850	0
0	0		0
PRODUITS FINANCIERS ET DIVERS	0		0
0,00	0		
RECETTES ISSUES DU CONCEDANT	1 666 667	1 666 667	0
Subvention globale	0	0	0
Cession équipements généraux	1 666 667	1 666 667	0
Participation complément de prix	0		0
Participation acquisition foncière	0		0
TOTAL DES RECETTES	12 686 670	12 686 670	0
	0		
SOLDE RECETTES - DEPENSES	0	0	0

4. État prévisionnel de trésorerie

INTITULE	SIMULATION EN €/TTC					TOTAL du BILAN REVISE EN €/TTC
	réalisé TTC au 30/06/2015	FIN JUIN 2016	FIN JUIN 2017	FIN JUIN 2018	FIN JUIN 2019	Années ult.
DEPENSES EN TTC						
ETUDES	247 902	11 578	3 609	0	0	0
Etudes générales	247 902	11 578	3 609	0	0	0
FONCIER	1 846 483	70 084	0	0	0	40 049
Acquisitions	1 844 268	61 980	0	0	0	0
Frais annexes	2 215	8 104	0	0	0	40 049
Indemnités	0	0	0	0	0	0
AMENAGEMENTS DES SOLS	0	0	0	0	0	0
Libération des sols	0	0	0	0	0	0
TRAVAUX	5 103 217	582 000	465 000	506 400	1 882 778	853 438
Travaux	4 514 360	510 000	396 000	462 000	1 850 378	704 589
Honoraires	588 857	72 000	69 000	44 400	32 400	148 849
FRAIS FINANCIERS	3 962	200 000	310 000	220 000	80 000	19 427
Intérêts sur emprunts à L. T.	0	0	0	0	0	0
Intérêts sur avances à C. T.	3 962	200 000	310 000	220 000	80 000	19 427
REMUNERATION SPL	524 166	71 539	94 185	94 555	123 553	223 404
rémunération SPL	524 166	71 539	94 185	94 555	123 553	223 404
FRAIS ANNEXES	37 498	14 213	13 713	11 586	1 237	77 808
Impôts et taxes	29 367	10 000	10 000	10 000	637	0
Autres frais non taxables	6 228	2 000	1 500	986	0	10 286
Autres frais taxables	1 902	2 213	2 213	600	600	67 522
FRAIS DE COMMERCIALISATION	0	47 840	0	47 840	0	47 840
COMMUNICATION / GOUVERNANCE	61 414	13 990	12 000	12 000	1 316	39 398
Communication / Gouvernance	61 414	13 990	12 000	12 000	1 316	39 398
0						0
PARTICIPATION POUR TRAVAUX EXTERIEURS	0	0	325 000	0	0	325 000
TOTAL DES DEPENSES ANNUEL	7 824 641	1 011 244	1 223 506	892 381	2 088 884	1 301 364
TOTAL DES DEPENSES CUMUL	7 824 641	8 835 884	10 059 391	10 951 772	13 040 656	14 342 020
RECETTES EN TTC						
CESSIONS	0	0	864 045	841 890	661 485	3 893 555
Locatif Social	0	0	0	0	0	0
Accession Libre	0	0	0	0	0	2 310 000
Accession Abordable	0	0	864 045	841 890	661 485	1 583 555
Autre	0	0	0	0	0	0
Sous - Total Habitat	0	0	864 045	841 890	661 485	3 893 555
Activités Économiques - Commerces- Équipements animation Parc	0	0	0	0	0	0
Activités Économiques - Activités tertiaires	0	0	0	0	0	0
Activités Économiques - Activités industrielles-logistiques	0	0	0	0	0	0
Activités Économiques - Activités artisanales	0	0	0	0	0	0
Sous - Total Activités Économiques	0	0	0	0	0	0
0,00	0	0	0	0	0	0
0,00	0	0	0	0	0	0
Sous - Equipements existants	0	0	0	0	0	0
PRODUITS FINANCIERS & DIVERS	0	0	0	0	0	0
Produits financiers	0	0	0	0	0	0
Produits divers	0	0	0	0	0	0
SUBVENTIONS	2 112 708	3 237 295	0	0	0	0
Anru	33 538	190 049	0	0	0	0
Région	870 611	736 860	0	0	0	0
Grand Dijon	199 019	796 077	0	0	0	0
Ville	1 009 540	1 514 310	0	0	0	0
0,00	0	0	0	0	0	0
RECETTES ISSUES DU CONCEDEANT	0	2 000 000	0	0	0	0
Subvention globale	0	0	0	0	0	0
Cession équipements généraux	0	2 000 000	0	0	0	0
Participation complément de prix	0	0	0	0	0	0
Participation acquisition foncière	0	0	0	0	0	0
TOTAL DES RECETTES ANNUEL	2 112 708	5 237 295	864 045	841 890	661 485	3 893 555
TOTAL DES RECETTES CUMUL	2 112 708	7 350 003	8 214 048	9 055 938	9 717 423	13 610 978
SOLDES ANNUELS avant financement	-5 711 933	4 226 051	-359 461	-50 491	-1 427 399	2 592 191
SOLDES CUMULES avant financement	-5 711 933	-1 485 881	-1 845 343	-1 895 834	-3 323 233	-731 041
Bilan prévisionnel et plan de trésorerie actualisés						
SIMULATION EN €/HT						
INTITULE	réalisé TTC au 30/06/2015	FIN JUIN 2016	FIN JUIN 2017	FIN JUIN 2018	FIN JUIN 2019	Années ultérieures
MOYENS DE FINANCEMENT	4 827 149	2 252 851	-640 000	-640 000	-640 000	-5 160 000
Mobilisation d'emprunts	0	6 400 000				
Amortissement d'emprunts	0	-320 000	-640 000	-640 000	-640 000	-4 160 000
Avances bancaires	3 827 149	0	0	0	0	0
Remboursement d'avances	0	-3 827 149	0	0	0	0
Avances collectivités	1 000 000			0	0	
Remboursement Avances collectivités	0	0	0	0	0	-1 000 000
T.V.A.						
T.V.A. sur les dépenses	884 784	108 956	80 314	94 340	314 116	172 841
T.V.A. sur les recettes	0	333 333	45 045	43 890	34 485	467 555
T.V.A. réglée à l'Etat						0
T.V.A. remboursée par l'Etat						0
Solde de T.V.A.	884 784	-224 378	35 269	50 450	279 631	-294 714
SOLDE DE TRESORERIE ANNUEL	0	6 254 525	-964 192	-640 041	-1 787 768	-2 862 523
SOLDE DE TRESORERIE CUMULE	0	6 254 524	5 290 332	4 650 291	2 862 523	0

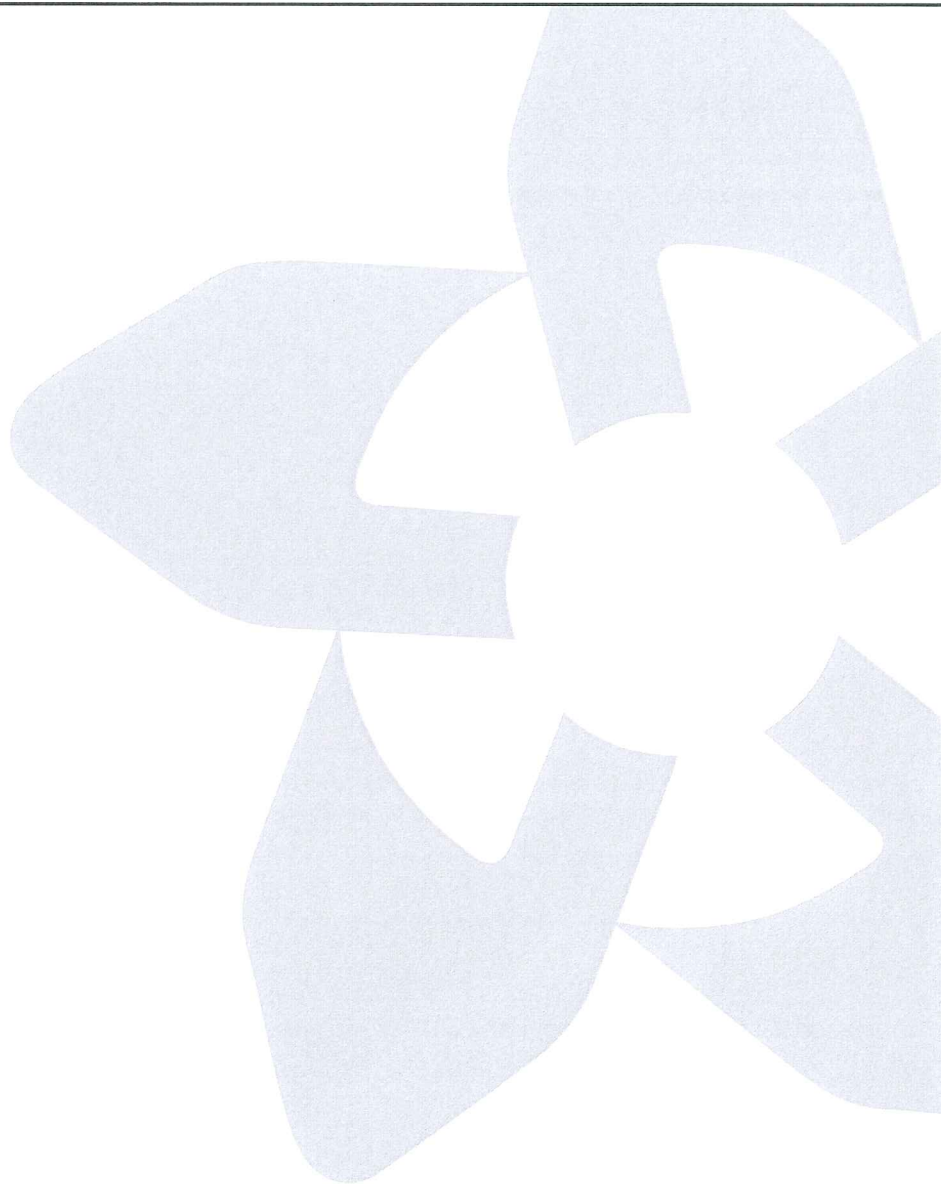
5. ANNEXES

. Liste des acquisitions réalisées au 30/06/2015

PROPRIETAIRES	COMMUNES	CADASTRE		SURFACE			PRIX GLOBAL D'ACQUISITION	DATE ACTE	OBSERVATIONS
		Sect.	N°	ha	a	ca			
ACQUISITIONS TERRAINS									
VILLE DUJON - bicross	DUJON	EN	171	00	17	54	52 620,00 €	13/12/2012	Acte administratif Voirie 22 €/m² Espaces verts 30 €/m²
		EN	172	00	35	84	107 520,00 €		
		EN	165	01	22	77	368 310,00 €		
				1	76	43	528 450,00 €		
VILLE DUJON - skate park	DUJON	EM	261	01	25	29	375 870,00 €	13/12/2012	
		EM	491	00	20	23	60 690,00 €		
				1	45	52	436 560,00 €		
VILLE DUJON - Espaces verts	DUJON	EN	167	00	00	59	1 770,00 €	13/12/2012	
		EN	169	00	01	03	3 090,00 €		
		EM	493	00	42	14	126 420,00 €		
				0	43	76	131 280,00 €		
VILLE DUJON - Parking et voirie Domaine public / routier	DUJON	EM	495	03	15	42	693 924,00 €	13/12/2012	
		EM	496		24	57	54 054,00 €		
				03	39	99	747 978,00 €		
VNF (862 m²)	DUJON							En attente de déclassement	
Sous total				7	5	70	1 844 268,00 €		
Surface en ha : 7,057									

. Tableau de suivi des subventions

ZAC QUAI DES CARRIERES BLANCHES - TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS								
	Remarques	Financement dossier réalisation	Financement actualisé	Financement notifié	Réalisé 30/06/2015	2016	2017	Au-delà
SUBVENTIONS								
ANRU		183 587,00 €	223 587,00 €	223 587,00 €	33 538,05 €	190 048,95 €	- €	- €
FEDER								
REGION 2011-5134PPO006S05187 du 18 nov 2011	Assiette subv : 8 445 975	1 322 467,00 €	1 607 470,00 €	1 607 470,00 €	870 610,50 €	736 859,50 €	- €	- €
DEPARTEMENT								
GRAND DIJON		865 096,00 €	995 096,00 €	995 096,00 €	199 019,20 €	796 076,80 €	- €	- €
VILLE		2 523 850,00 €	2 523 850,00 €		1 009 540,00 €	1 514 310,00 €	- €	- €
TIERS								
	TOTAL	4 895 000,00 €	5 350 003,00 €	2 826 153,00 €	2 112 707,75 €	3 237 295,25 €	- €	- €



SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE
"AMÉNAGEMENT
DE L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE"

8 rue Marcel Dassault
CS 56703
21067 Dijon Cedex

Tél. : 03 80 72 18 71
Fax : 03 80 72 23 47
www.eplaad.com



